

Fiche signalétique

Canada

Section 1. Identification

Nom du produit SFM4MegaVir™ MP Part A

Numéro de catalogue SH30950

Type de produit Solide.

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Non applicable.

Fournisseur HyClone Laboratories

925 West 1800 South Logan, Utah 84321 Phone: (435) 792-8000 Cytiva Austria Kremplstr. 5 4061 Pasching AUSTRIA

Tel.: +43 7229 64865 Fax: +43 7229 64866

Cytiva Singapore 1 Maritime Square #13-01 Harbourfront Centre Singapore 099253

Importateur Cytiva Canada

250 Howe Street, Suite 1400-C

Vancouver, British Columbia, Canada, V6C 3S7

1 800 463 5800

INFOTRAC - 24 Hour number: 1-800-535-5053 En cas d'urgence

Outside of the United States, call 24 Hour number: 001-352-323-3500 (Call Collect)

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou Non classé

du mélange

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement Pas de mention de danger.

Mentions de danger Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Prévention Non applicable. Intervention Non applicable. Stockage Non applicable. Élimination Non applicable.

Éléments d'une étiquette

complémentaire

Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue : 53.1% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë inconnue : 74.9% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité inhalable aiguë inconnue : 74.9%

Référence SH30950 Page 1 de 8



Date de validation 6 Mai 2020

Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est

inconnue: 32.4%

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation Mélange

Autres moyens d'identification Non disponible.

Numéro CAS / autres identificateurs uniques

Numéro CAS Non applicable.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières

supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui

enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact avec la peau Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures

contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion Laver la bouche avec de l'eau. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une

position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se

développent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

 Contact avec les yeux
 Aucun effet important ou danger critique connu.

 Inhalation
 Aucun effet important ou danger critique connu.

 Contact avec la peau
 Aucun effet important ou danger critique connu.

 Ingestion
 Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeuxAucune donnée spécifique.InhalationAucune donnée spécifique.Contact avec la peauAucune donnée spécifique.IngestionAucune donnée spécifique.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement

si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Agents extincteurs

inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Référence SH30950

Produit de décomposition thermique dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre composés halogénés oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Ramasser le déversement à l'aide d'un

aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par

l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les

cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir Section 1 pour de l'information

relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Conseils sur l'hygiène générale au travail

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres

renseignements sur les mesures d'hygiène.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker entre les températures suivantes: 2 à 8°C (35.6 à 46.4°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux

contaminants en suspension dans l'air.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec

soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination

sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une

évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides. à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de

sécurité avec écrans de protection latéraux.

Protection de la peau

Protection des mains Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et

résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque

indique que cela est nécessaire.

Protection du corps L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux

risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la

peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée

par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à

la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation

importants.

Non disponible.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

Couleur

État physique Solide

Odeur Non disponible. Seuil olfactif Non disponible. рΗ Non disponible. Point de fusion Non disponible. Point d'ébullition Non disponible. Point d'éclair Non disponible. Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible. Limites inférieure et supérieure Non disponible.

Tension de vapeur Non disponible. Densité de vapeur Non disponible.

Densité relative Non disponible. Solubilité Non disponible. Non disponible.

Coefficient de partage n-

d'explosion (d'inflammation)

octanol/eau

Température d'auto-Non disponible.

inflammation

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible. Temps d'écoulement (ISO 2431) Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique Le produit est stable.

Risque de réactions Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se

dangereuses produit

Conditions à éviter Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition

dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition

dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non disponible.

Irritation/Corrosion

Non disponible.

Sensibilisation

Non disponible.

<u>Mutagénicité</u>

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les voies

Voies d'entrée probables : Orale, Cutané, Inhalation.

d'exposition probables

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeuxAucun effet important ou danger critique connu.InhalationAucun effet important ou danger critique connu.Contact avec la peauAucun effet important ou danger critique connu.IngestionAucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux
Inhalation
Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau
Aucune donnée spécifique.
Aucune donnée spécifique.
Ingestion
Aucune donnée spécifique.

Référence SH30950

Page 5 de 8

Date de validation 6 Mai 2020

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats possibles Non disponible.

Effets différés possibles Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats possibles Non disponible.

Effets différés possibles Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

GénéralitésAucun effet important ou danger critique connu.CancérogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.TératogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur le développementAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur la fertilitéAucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/ kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
SFM4MegaVir™ MP Part A	8312.5	14495.5	N/A	145	N/A

Section 12. Données écologiques

<u>Toxicité</u>

Non disponible.

Persistance et dégradation

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/

Non disponible.

eau (Koc)

Autres effets nocifs Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	ADR/RID	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.	Not available.	Not available.
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.	Not available.	Not available.
Classe de danger relative au transport	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.	Not available.	Not available.
Groupe d'emballage	-	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	No.	No.
Autres informations	-	-	-	-	-

Protections spéciales pour l'utilisateur

Transport avec les utilisateurs locaux: toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC Non disponible.

Section 15. Informations sur la réglementation

Listes canadiennes

INRP canadien Les composants suivants sont répertoriés: sélénium (et ses composés)

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) Aucun des composants n'est répertorié.

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

Liste des stocks

CanadaIndéterminé.EuropeIndéterminé.États-UnisIndéterminé.



Section 16. Autres informations

Historique

Date d'impression5/7/2020Date d'édition/Date de révision5/6/2020Date de publication5/6/2020

précédente

Version 0.02

sds_author@cytiva.com

Légende des abréviations ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

RPD = Règlement sur les produits dangereux IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973,

telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

N/A = Non disponible NU = Nations Unies

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification Justification

Non classé.

Références Non disponible.



Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.